

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 21 — Edmonton, mercredi le 1er août 1984 — 12 pages 0.50

Au son des tam-tams

Le père Garry Laboucane est ordonné prêtre

Lac Ste-Anne (GL) - Au son des tam-tams et devant une foule d'environ 4,000 fidèles venus en pèlerinage au Lac Sainte-Anne, le Père Garry Laboucane a reçu l'ordination des mains de Mgr Joseph MacNeil mercredi dernier, le 25 juillet.

D'origine métisse, le Père Laboucane est né à Red Deer en 1948. Il est entré chez les Oblats une première fois à l'âge de 18 ans, mais après trois ans de vie en communauté, il a quitté la vie religieuse pour entreprendre des études en éducation à l'université de l'Alberta, à Edmonton.

Par la suite, Garry Laboucane a enseigné pendant quatre ans dans des réserves indiennes de l'Alberta. Durant ces années d'enseignement, il s'est rendu compte que "la vie religieuse, c'est vraiment ce qu'il recherchait". Aussi, a-t-il de nouveau sollicité son admission chez les Oblats de Marie-Immaculée. Et c'est ainsi qu'après deux années d'études au Collège Newman, deux autres années d'études à Berkeley en Californie, une année d'enseignement à Norway House au Manitoba et une année de travail pastoral à Meadow Lake, Saskatchewan, Garry Laboucane a reçu l'onction sacerdotale de l'archevêque d'Edmonton mercredi dernier au cours du pèlerinage annuel du Lac Ste-Anne qui est toujours en soi un événement grandiose.

La semaine dernière, c'était la 86e année consécutive que se tenait ce pèlerinage qui attire toujours des milliers de fidèles, principalement des autochtones qui viennent de tous les coins de l'Alberta, mais également de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest et même des Etats-Unis.



gnal, l'archevêque d'Edmonton, Mgr. Joseph MacNeil, impose les mains au nouveau prêtre, le Père Garry Laboucane.

(Photo: Colin Lévangie)

Une cinquantaine de prêtres des diocèses de Calgary, Edmonton, St-Paul et McLennan ont imposé les mains sur la tête du nouveau prêtre en signe d'accueil pendant que la foule de plusieurs milliers de personnes manifestait aussi son approbation et sa fierté par ses applaudissements.

La procession d'entrée avait débuté par une danse devant le Tee-pee principal. Plusieurs Indiens, vêtus de leurs plus beaux atours, ont donné à toute la fête un caractère bien particulier du fait qu'on a marié de façon harmonieuse la culture indienne et la liturgie catholique.

"Il n'y a pas d'opposition entre les façons de faire indiennes et l'Eglise catholique, de dire le Père Laboucane. Le calumet et la croix peuvent fort bien aller ensemble."

Il n'y a présentement au Canada que deux prêtres métis, mais ils ont été précédés par plusieurs autres. Au début de la cérémonie d'ordination, Mgr MacNeil a rappelé que le premier prêtre métis de l'Alberta avait été ordonné par Mgr Vital Grandin il y a près de cent ans.

"Aujourd'hui, 17 mars 1890, écrivait alors Mgr Grandin dans son journal, j'ai eu la consolation d'ordonner prêtre un enfant du pays, ce que je n'ai cessé de demander au bon Dieu depuis que je suis évêque. Après bien des essais infructueux, nous avons enfin réussi, et les dispositions de notre cher Père Cunningham nous font espérer que je n'aurai pas lieu de regretter de lui avoir imposé les mains".

Durant les quatre journées qu'a duré le pèlerinage de cette année, on estime à environ 8,000 le nombre des pèlerins qui sont venus rendre hommage à Sainte Anne.

Départ à Radio-Canada

M. Guy Pariseau a annoncé sa décision de quitter la Société Radio-Canada après douze ans de service à CHFA et CBXFT - Edmonton.

Entré à Radio - Canada - Winnipeg en 1960, M. Pariseau a été publicitaire pour la toute première station de télévision française dans l'Ouest. En 1962, il retourne aux études et obtient son brevet d'enseignement de l'Université d'Ottawa. Il enseigne ensuite pendant cinq ans en Saskatchewan, pour finalement revenir dans sa province natale, l'Alberta et il poursuit parallèlement une carrière radiophonique.

En 1972, il revient à Radio-Canada comme réalisateur pour CBXFT. Il succède à M. Bernardin Gagnon comme directeur de la Radio (CHFA) lorsque Radio-Canada achète la station en 1974. Depuis 1982, il occupait le poste de directeur des Relations publiques et de la publicité pour la région de l'Alberta.

M. Pariseau quitte la Société pour des raisons personnelles. Le monde des affaires et le souhait de retourner à l'enseignement sont à la base de son départ. Mais, pour l'instant, il désire prendre un repos bien mérité.

Le CCNTA interroge les chefs des partis politiques nationaux

Ottawa - Dans le but d'annoncer publiquement l'intérêt que les chefs des partis politiques nationaux portent aux personnes âgées, le Conseil consultatif national sur le troisième âge (CCNTA) a envoyé une lettre à chacun des chefs. Le Conseil s'attend à ce que les chefs fassent connaître leur position au cours de la campagne électorale.

Le CCNTA a également envoyé une copie de cette lettre à des organismes de personnes âgées à travers le Canada pour les encourager à être actifs pendant la campagne électorale.

Yhetta Gold, présidente du CCNTA, leur a expédié la lettre suivante:

"Il y a 2,5 millions de votants Canadiens âgés de 65 ans et plus. Ils représentent 10% de la population totale. Toutefois, en termes de votants, ils constituent entre quinze et vingt pour cent de la population adulte. Selon les prévisions, cette proportion va s'accroître considérablement. Aujourd'hui, un(e) Canadien(ne) sur dix est âgé(e). Ce rapport va s'accroîtrent lentement pendant les cinquante prochaines années jusqu'à ce qu'une personne sur cinq soit âgée. Et cette importante partie de la population va suivre de près les débats qui mèneront à l'élection fédérale, le 4 septembre 1984.

Créé en mai 1980, le CCNTA est mandaté pour aider et conseiller le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social sur toutes les questions touchant la qualité de vie des Canadiens âgés. Ce Conseil, composé de 18 membres, stimule aussi les débats publics sur le vieillissement par des publications, des rencontres et des conférences. Le CCNTA est d'avis que les personnes âgées doivent jouer un rôle actif, utile et intégral dans la société canadienne et il est inacceptable qu'il en soit autrement. Pour réaliser cet objectif, les aînés doivent être impliqués dans le processus politique. Par conséquent, le CCNTA veut savoir combien d'aînés sont candidats dans votre parti.

Bien qu'il y ait plusieurs questions touchant le bien-être des

Voir CONSEIL page 2

Conseil consultatif

suite de la page 1

personnes âgées, le Conseil consultatif national sur le troisième âge (CCNTA) vous demande d'énoncer votre position sur les questions spécifiques suivantes:
i) des mesures pour encourager la participation des aînés dans le processus politique;
ii) l'allocation de ressources pour la prévention de la maladie et la promotion de la santé;
iii) l'apport des fonds nécessaires pour assurer une gamme de services, allant du soutien à domicile aux soins à long termes;
iv) des pensions adéquates pour les aînés d'aujourd'hui;
v) des réformes garantissant le pouvoir d'achat de la prochaine génération de personnes âgées;
vi) la disponibilité d'une variété de logements pour satisfaire les besoins et préférences des aînés.

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge va relever les réponses de chaque chef de parti et en faire part aux électeurs concernés."

L'enseignement de la coopération

Pour le commun des mortels, la coopération, c'est tout simplement le magasin Coop du coin qui n'est pas toujours le plus moderne de la localité. Pour d'autres, c'est uniquement une association d'exploitants agricoles. Nous pourrions allonger la liste car les idées que se font les gens des coopératives font légion.

Les coopératives sont aussi présentes dans tous les pays, sous tous les systèmes économiques et culturels et dans toutes les régions habitées par les hommes jusqu'aux coins les plus reculés de la planète. La coopération, qui partout répond aux besoins de l'homme, est en vérité un concept universel. Selon l'Alliance Coopérative Internationale, le Mouvement se compose de 175 organismes nationaux et régionaux, répartis sur 65 pays dans les cinq continents et qui, à leur tour, représentent environ 355 millions de sociétaires (chiffres de 1977). A l'échelle universelle, le Mouvement compterait, avec la Chine, plus de 500 millions de personnes, soit le plus grand mouvement socio-économique du monde.

C'est sûrement le plus grand mouvement au monde, mais aussi celui qui est le moins bien connu. C'est à nous, coopérateurs, de le faire connaître.

Voyons quelques statistiques intéressantes:

	Nombre de sociétés	Pourcentage	Nombre de membres	Pourcentage
Agriculture	255 501	37,38%	68 105 121	18,78%
Consommation	69 048	10,10	132 547 144	36,55
Crédit	198 911	29,09	123 087 436	33,94
Pêche	17 241	2,52	211 202	0,68
Habitation	60 654	8,87	14 950 590	4,23
Production	46 438	6,79	6 027 634	4,36
Divers	35 763	5,23	15 823 644	4,36
Total	683 456	100,00	362 652 771	100,00

Chiffre d'affaires total = 508 968 660 00$
(Statistiques de A.C.I. - 1978)

Tiré du: Mouvement Coopératif Acadien Vol.5 No.1

Les questions à poser durant la campagne

Questions préparées par la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) pour la conférence de presse du 19 juillet 1984.

1) Dans le contexte du système fédéral canadien, les juridictions sont partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Toutefois, même si certaines responsabilités sont exclusivement de juridiction provinciale, le gouvernement fédéral, grâce à son pouvoir de dépenser, est intervenu à maintes reprises pour établir des normes nationales équivalentes d'une province à l'autre (que l'on pense en particulier au domaine de l'éducation). Conséquemment:

Quelles mesures incitatives favoriseriez-vous pour aider les provinces à accroître le niveau de services en langue française, en particulier dans les domaines de la justice, des services sociaux et de santé ainsi que de l'enseignement post-secondaire?

2) Les conférences fédérales-provinciales sont devenues depuis une quinzaine d'années un forum privilégié d'échanges et de discussions entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Diverses questions globales et sectorielles y sont abordées. Ces conférences reçoivent généralement une très large couverture de la part des médias et permettent à la population canadienne de connaître la position des différents gouvernements sur certaines questions données. Par conséquent:

Seriez-vous favorable à la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités de langue officielle au Canada et si oui, quel serait l'ordre du jour d'une telle conférence?

3) Depuis 1969, la Loi sur les langues officielles garantit un statut égal au français et à l'anglais au sein des institutions fédérales. Toutefois, les rapports annuels du Commissaire aux langues officielles ainsi que les rapports rendus publics depuis trois ans par le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les langues officielles témoignent des lacunes qui persistent quant à l'application de la Loi. Par conséquent:

Quelles modifications jugez-vous nécessaires d'apporter à la loi sur les langues officielles?

Quelles mesures prendriez-vous pour relancer la réforme linguistique au sein de l'appareil fédéral?

Comment réorienteriez-vous les ressources disponibles vers le développement des communautés de langue officielle?

4) Considérant que l'économie et les diverses questions qui s'y ratachent constituent un élément central de cette campagne électorale et que certaines régions hors Québec où les francophones représentent une forte proportion de la population sont particulièrement sous-développées au niveau économique (haut taux de chômage, niveau élevé d'analphabétisme, faibles niveaux de revenus et de scolarité) il importe donc que les programmes à caractère économique prennent en considération cette réalité. Par conséquent:

Quelles mesures envisageriez-vous pour obliger les ministères fédéraux à vocation économique à élaborer des programmes de développement spécifiques pour ces régions?

5) Le Canada possède maintenant une Charte des droits et libertés dan sa nouvelle Constitution. Des droits linguistiques sont inclus dans cette Charte mais il est bien évident que de plus en plus les communautés de langue officielle devront avoir recours aux tribunaux pour établir la portée de ces droits et pour en obtenir l'application. En conséquence:

Est-ce que le gouvernement fédéral devrait facilter les recours aux tribunaux afin de faire interpréter certaines dispositions linguistiques de la Charte des droits et libertés. Si oui, quelles mesures d'appui seriez-vous prêt à accorder aux communautés de langue officielle dans leurs démarches juridiques?

6) Nombre de régions francophones hors Québec souffrent d'un nombre insuffisant de professionnels francophones, en particulier dans les domaines liés aux professions médicales et para-médicales, au génie, au travail social, à la technologie et aux finances. Par conséquent:

Que ferait un gouvernement dirigé par votre parti pour faciliter et inciter la participation des francophones hors Québec à ces professions?

7) Les communautés anglophone et francophone sont à la base de l'établissement de cette entité politique que l'on nomme le Canada. A ces deux grandes communautés se greffent de nombreuses autres communautés ethniques qui, si elles sont au niveau de la démographie nationale, moins importantes, n'en n'ont pas moins contribué de façon tangible à l'édification et à la prospérité du pays. Par conséquent:

De quelles façons croyez-vous que le gouvernement fédéral peut parvenir à harmoniser ses politiques de promotion du bilinguisme et des communautés minoritaire visant à favoriser le développement du multiculturalisme?

Cérémonie de Consécration Perpétuelle

Par S. Catherine E. Côté

Une des nôtres, missionnaire de Sainte-Croix en Haïti se consacre au Seigneur par la profession religieuse perpétuelle. En effet, il s'agit de Soeur Raymonde Maisonneuve, native de l'Alberta, plus exactement de Guy, Alberta, qui, le 8 juillet dernier prononçait son engagement à vie dans la congrégation des Soeurs de Sainte-Croix.

Après son entrée en religion et ses études universitaires, Raymonde se dévoue d'abord dans la province, ici à Edmonton même, dans le système scolaire publique comme travailleuse sociale. Elle se rendit ensutie à Montréal où, après un an de formation et d'études missiologiques, elle s'embarquait pour Haïti. C'est là qu'elle se donne sans compter depuis 3 ans auprès de la jeunesse Haïtienne comme directrice d'école à Le Borgne.

Revenue au pays en congé missionnaire, Raymonde en profitait pour faire sa profession perpétuelle dans la chapelle conventuelle de Sainte-Croix au cours d'une cérémonie présidée par le Révérend Père Raymond Beauregard o.m.i., assisté au Père René Bélanger o.m.i. ami de la famille.

Parmi les invités figuraient le père et la mère de Raymonde, M. et Mme Paul-Emile Maisonneuve qui résident désormais à McLennan; ses 3 frères: Marcel de St.Albert, Bernard de Guy, tous deux accompagnés de leur dame et de leurs enfants, Alain, son frère cadet actuellement aux études au Collège Universitaire de Grande Prairie; enfin, sa soeur Vivianne et son époux, Marcel Laliberté de Rainbow Lake et leurs deux enfants.



Soeur Raymonde Maisonneuve de Guy lors de sa visite récente pour prononcer son engagement à vie dans la congrégation des Soeurs de Sainte-Croix.

On y comptait encore son parrain et sa marraine, M. et Mme Honoré Maisonneuve de Donnelly, plusieurs proches parents, de nombreux amis de la ville et même de l'extérieur et cela sans omettre ses soeurs en religion réunies en grand nombre pour l'occasion afin de l'accompagner par leurs chants et leurs prières.

Après quelques semaines de vacances parmi ses soeurs et dans sa famille, Soeur Raymonde retournera en Haïti devenu son champs d'apostolat privilégié.

Elle veut par sa vie toute consacrée au Seigneur aider à l'avancement de ce peuple opprimé par l'injustice et la pauvreté. Là, en effet, "la moisson est immense et les ouvriers peu nombreux."

Sincères félicitations à Soeur Raymonde. Voeux de persévérance et de bonheur au service du Maître! Puisse son dévouement là-bas et son exemple être un défi pour nos jeunes qui désirent engager leur vie au Seigneur dans le service de leurs frères.

Le travail se poursuit à un site archéologique important tout près de Banff

Banff, Alberta — Bien avant l'arrivée des voyageurs et de leurs canots ou celle des explorateurs déterminés à vaincre les Rocheuses, les hommes préhistoriques se réunissaient autour d'un feu de camp tout près de Banff.

Des vestiges de ce feu de camp vieux de plus de 10 000 ans et de ce qui s'y passait sont patiemment et soigneusement mis à jour et étudiés par une équipe de chercheurs de Parcs Canada.

Le site, situé à environ 5 km à l'ouest de Banff même, a été découvert l'été dernier par des archéologues de Parcs Canada lors de fouilles de routine le long du tracé de doublage de la Transcanadienne.

À bien des endroits l'examen s'est révélé négatif mais la découverte de certains fragments d'outils préhistoriques en pierre a causé une grande excitation. Concentrant tous leurs efforts en ce lieu, les scientifiques ont élargi l'excavation où ils travaillaient et ont mis à jour des signes d'activité humaine. Une balle de mousquet a été découverte près de la surface, des artéfacts en couches superposées au milieu et un foyer comprenant des os d'animaux tués et dépecés, à la base de l'excavation, à une profondeur de deux mètres environ.

Pendant les dix derniers millénaires, les peuplades préhistoriques ont chassé et se sont procurés de la nourriture sur les rives des lacs Vermilion. À cet endroit unique, des glissements de boue et de roche ont séparé à merveille l'évidence de la présence humaine en relation avec plusieurs niveaux distincts du lac même.



Un des membres de l'équipe archéologique s'affère à cataloguer le résultat de ses recherches.

"Le préservation est très bonne aux niveaux les plus anciens où les glissements ont encapsulé les surfaces qui nous donnent chacune un aperçu sur différentes époques chronologiques," dit Deryl Fedje, un archéologue à l'emploi de Parcs Canada. Nous n'avons exploré qu'une petite partie du site jusqu'à présent et je suis certain que nous allons faire d'autres découvertes cet été pour compléter le tableau. Nous en faisons quotidiennement."

Le travail sur le site a débuté l'automne dernier et les artéfacts comprennent des pointes de javelots, des atalatl (pointes lancées avec un bâton) des têtes de flèches, des outils en pierre pour travailler sur les peaux des animaux et d'autres pour les mettre à mort ainsi qu'une grande quantité d'os.

Les gens qui vivaient à l'endroit il y a plus de 10 000 ans étaient tout-à-la fois des chasseurs et des cueilleurs. Leur diète comprenait des mouflons de 10 à 15% plus gors que ceux rencontrés de nos jours dans les Rocheuses.

Jusqu'à présent, les découvertes jettent quelques lueurs sur la façon dont ces peuplades vivaient. Les archéologues espèrent cependant continuer leur travail et effectuer de nouvelles découvertes qui apporteront d'autres indices.

"Nous pourrons peut-être établir dans quels genres d'habitations ils vivaient et nous obtiendront peut-être plus d'indications sur la végétation, par exemple," dit M. Fidge.

"Le site promet d'être un des rares avec un grand potentiel sur le mode de vie de ces montegnards et sur la façon dont ils affrontaient l'environnement. Un site où les artéfacts sont si bien préservés et stratifiés est unique dans cette partie du pays."

On a établi avec certitude pendant la denière année et grâce au carbone que ce site datait de 10 000 à 11 000 ans. C'est donc l'un des plus anciens à être datés au carbone qui témoignent de l'occupation préhistorique au Canada au sud du Old Crow Basin dans le Yukon. L'endroit était probablement libre de glace de 1 000 à 2 000 ans avant que l'homme préhistorique ne s'y établisse.

Une entente a été conclue pour modifier le tracé de la Transcanadienne afin de ne pas empiéter sur cet endroit important. Certaines fouilles se poursuivent au site même cet été mais les efforts se portent plutôt sur trois endroits de moindre importance de façon à ce qu'ils ne disparaissent pas sous les travaux de voirie avant un examen détaillé.

L'équipe archéologique de huit membres sous la direction de M. Fedje peut être vue à l'oeuvre de chaque côté de la Transcanadienne un peu plus loin que la route d'accès à Banff, en direction du lac Louise. Il faut tamiser le sol aux excavations d'essai afin d'y trouver la moindre évidence d'occupation humaine et dégager délicatement les vestiges aux endroits déjà identifiés.

EDITORIAL

Elections 84

A quand le véritable débat

Les deux débats, un en français l'autre en anglais, tenus les 24 et 25 juillet dernier, mettant aux prises les trois chefs des partis politiques nationaux, Ed Broadbent, John Turner et Brian Mulroney, n'ont pas été de véritables débats.

Au mieux, ces deux débats télévisés ont permi au peuple canadien, à ceux qui ont pris le temps et qui ont eu la patience de les écouter jusqu'au bout, d'évaluer les trois leaders sur leur agressivité et sur leur capacité de se défendre face aux attaques répétées de leurs adversaires.

Mais ces attaques et ces contre-attaques de part et d'autres se faisaient surtout sur les qualités, ou l'absence de qualité, de leadership des candidats, sur la performance antérieure des chefs politiques, sur ce que l'un aurait dit ou n'aurait pas dit, ou encore sur une promesse faite à l'électorat.

Au départ, Turner était à un net désavantage étant le chef élu d'un parti au pouvoir depuis très longtemps et sur qui on peut jeter le blâme pour tous les maux de la société, les taux d'intérêt trop élevés, le chômage épouvantable, une économie qui n'avance guère, le déficit terrible qui accable tous les contribuables, le patronage etc.

Dans le débat en français Turner, comme Broadbent d'ailleurs, était désavantagé par le fait qu'il ne possède pas très bien la langue française.

Dans les deux débats, cependant le point fort chez Turner a été sa capacité de bien se défendre contre Mulroney. Le chef conservateur a répété ses attaques en commencant avec le patronage "vulgaire" auquel s'est livré le premier ministre Trudeau dans ses derniers jours au pouvoir.

Il a même pris une offensive qui a sans doute surpris Turner en l'appelant le "père des déficits". Il a blâmé Turner qui était ministre des finances en 1973-74 quand la récession a obligé le pays à créer un déficit afin de rencontrer les obligations du gouvernement, surtout auprès des chômeurs.

Mais évidemment, aucun des trois candidats pouvait préciser comment il s'y prendrait pour faire des nominations à des postes clés que personne ne pourrait soupçonner de patronage.

Mulroney est prêt, dit-il, à créer un comité parlementaire sans pour autant préciser la composition du comité ni son mandat.

Turner se propose de consulter les ministères, associations professionnelles et autres groupements sur chaque nomination. Dans les deux cas, le patronage pourra continuer de plus belle.

Dans le débat en français, Mulroney a sans doute attiré la faveur d'un bon nombre de Québécois. D'abord il a utilisé un français à couleur québécoise et deuxièmement il s'est adressé presqu'exclusivement aux francophones de la belle province.

Non seulement a-t-il fait abstraction des francophones hors Québec, mais à la seule occasion où il fut interpellé sur la minorité officielle, il s'est contenté de dire que le Canada veut garder le français parce que c'est une belle langue et une belle culture.

C'est Broadbent qui des trois chefs a donné le plus de contenu sans équivoque durant les deux débats. Sur l'impôt, il propose que tous les Canadiens, et particulièrement les riches qui réussissent à s'indemniser, partagent équitablement le fardeau de l'impôt sur le revenu.

Sur l'égalité des femmes, le chef du Nouveau Parti Démocratique propose salaire égal pour travail d'égale valeur et un programme "d'action positive" pour favoriser le choix de femmes dans des postes de gestion au gouvernement et même dans l'entreprise privée.

Son meilleur moment dans le débat en français est survenu pendant la discussion entourant la question d'un veto constitutionnel pour la province de Québec. Broadbent est en faveur d'un tel veto qui pourrait être acordé au Québec par voie d'un amendement constitutionnel. Mais Mulroney n'a pas voulu se compromettre sur la question préférant dire, suite à l'insistance de Broadbent, qu'il demeurait "ouvert à toute option".

Maintenant que les trois chefs ont eu l'occasion de se mesurer mutuellement, peut-être serait-il possible d'avoir un véritable débat sur le contenu des questions importantes de nos jours.

Paul Denis

Plus de drapeaux que de voiles à Québec

Pedro Manuel a à peine plus que 20 ans. Cela ne l'empêche pas de décider qu'il va devenir officier de carrière dans la marine portugaise. Et il parle quatre langues, ce qui le sert bien dans la semaine qu'il a passé à Québec, sur le voilier-école Sangres II, qui mouille dans les eaux du fleuve en compagnie de 40 autres grands voiliers.

Par Jean-Pierre Dubé

Les Fêtes de la voile dans la vielle capitale, pour commémorer l'arrivée de Jacques Cartier au Canada en 1534, ont enfin pu commencer la fin de semaine dernière avec l'entrée au vieux port des derniers des grands bâtiments à voile.

Les grands vaisseaux ont fait fi des horaires officiels du 450e anniversaire en apparaissant un peu plus tôt que prévu à l'horizon. Ce qui, comme le temps froid et la pluie, n'a pas empêché des dizaines de milliers de spectateurs de se masser sur la terrasse Dufferin.

La foule a vu plus de drapeaux que de voiles, faute de vent. Même le plus grand de la flotte, le majestueux Kruzenstern russe, un quatre mâts de plus d'une centaine de mètres, est entré au port les voiles rentrées. Au cours de la fin de semaine de la Saint-Jean, quelque 250,000 visiteurs ont pu mettre les pieds dans les cathédrales de la mer et rencontrer quelques-uns des 3,000 marins étrangers qui goûtent enfin aux plaisirs de la terre ferme.

Le Marquez

Car la plupart des navires ont connu une traversée difficile, une tempête à trois jours de Halifax a fait trembler les plus braves et fait sombrer un des grands voiliers, le Marquez. Pedro Manuel ne l'oubliera pas cette tempête.

"C'est la pire tempête que j'ai connue, a dit le cadet en 2e année à l'Académie navale portugaise. On a entendu l'appel du Marquez mais on était trop loin. J'étais en service. (Nous changeons de quart à tous les quatre heures). La tempête nous a surpris durant la nuit. Cela a duré à peu près 24 heures. Nous avons hissé deux voiles seulement (pour maintenir une direction). Le bateau se porte très bien dans le vent. Mais il gîtait à 35o, ce qui est à la limite".

C'est d'ailleurs la stabilité du Sangrez II qui en a fait le bon choix pour un voilier-école. Car il permet d'étudier la navigation astronomique. Il a été construit en 1937 à Hambourg et a porté successivement les pavillons allemand, américain, brézilien, avant d'être acheté par Lisbonne en 1962.

On a un fleuve

Le 15 mai il a quitté la capitale portugaise pour accoster à Halifax 23 jours plus tard. Sur les 220 membres d'équipage, 33 sont cadets, c'est-à-dire étudiants. "Sur ce bateau nous apprenons la navigation astronomique. Quand les systèmes électroniques tombent en panne, il faut savoir lire les étroiles," signale Pedro Manuel.

"L'espace céleste est divisé par sections et nous pouvons suivre, à la minute, les mouvements des astres à l'aide de l'Almanach nautique. Le sextant (un instrument qu'utilisait aussi Jacques Cartier) ne trompe pas, il est parfois plus précis que l'électronique," soutient le jeune matelot.

Dans deux ans, si tout va bien, Pedro Manuel sera officier: "Il y a beaucoup d'avenir sur les bateaux de guerre. Je compte rester dans la marine toute ma vie. Il y a toujours du nouveau car la mer change tout le temps. On est bien accueilli partout".

Le Sendres II n'est pas un bateau rapide, a expliqué le cadet. Il a 90 mètres de long, 12 de large, et la hauteur de la mâture est de 45 mètres. Près de 2 000 mètres carrés de voile peuvent être tendus. "La cuisine est bonne, on mange bien, a dit le jeune Portugais. C'est fondamental pour maintenir le moral".

Samedi 30 juin, les marins du Sangres II ont largé les amarres et ont lévé les voiles pour descendre le Saint-Laurent. À partir de Sydney, Nouvelle-Écosse, ils participeront à la course transatlantique à destination de Liverpool, Grande-Bretagne. D'autres voiliers resteront à Québec pour la durée des Fêtes de la voile qui se terminent à la mi-août.

Le gouvernement canadien a dépensé 110 millions de dollars dans les dernières années pour réaménager le Vieux port de la capitale. Pour permettre aux Canadiens de se rappeler qu'ils ont encore un Fleuve. Tous les regards y convergeront cet été.

Jean-Pierre Dubé est journaliste pour le Journal La Liberté

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au **Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.**

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Echos de Rivière-la-Paix

Par Simone Laberge

Les libérateurs

Plus de 40 milles personnes ont assisté aux émouvantes cérémonies du Débarquement en Normandie en juin dernier, c'est ce qu'a rapporté un vétéran Philippe Lavoie de Girouxville. Deux autres vétérans de la région assistèrentn également à ces fêtes commémoratives, Il s'agit de Messieurs Paul Emile Maisonneuve et Anatole Turcotte.

Monsieur Lavoie a eu l'honneur de faire la manchette du journal Ouest-France de la Normandie, voici ci-après quelques extraits.

"M. et Mme Philippe Lavoie de nationalité canadienne sont arrivés lundi à Caen pour participer aux cérémonies du Débarquement. Après 40 ans, c'est toujours un accueil chaleureux pour ces libérateurs."

"La municipalité de Caen a décidé de faire du mieux possible pour accueillir le maximum de vétérans ayant participé à la Libération. Ce sont en tout 650 vétérans qui sont actuellement reçus, pour environ quatre jours, par des familles bénévoles de Caen. Certains leur offrent le bed and breakfast; d'autres ont décidé de les chaperonner durant tout leur séjour dans la région".

"Que ce soient des foyers jeunes ou plus âgés, par ce geste d'accueillir des témoins vivants du 6 juin 1944, tous souhaitent connaître ou remémorer les faits vécus, en plus de leur transmettre toute leur gratitude."


M. Philippe Lavoie de Girouxville (sergent du régiment North Shore) porte la couronne en souvenir du jour de la Libération du 6 juin 1944. Il est accompagné de Georges Evans, représentant le 48e régiment des Commandos (Green Beret).

"Pour la première fois nous avons un fleuve"

Par Marcel Ménard

Québec - "Pour la première fois, nous avons un fleuve. Je suis Je suis certaine que les Québécois le sentent aussi fort que moi. Je l'ai toujours vu, mais aujourd'hui, je l'ai vécu dans mes tripes", telles étaient les émotions ressenties le 23 juin dernier par une spectatrice lors de l'arrivée à Québec des premiers navires venus célébrer le 450ème anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier.

Le 25 juin, tôt dans la journée, le Eagle américain et le Krusenshtern russe fermaient la marche avec des centaines de marins juchés sur leurs mâts. Une flotte composée de 65 vaisseaux internationaux avait terminé le trajet St-Malo-Québec.

Ainsi, la fin de semaine de l'arrivée, malgré une température pluvieuse, froide et venteuse, près d'un quart de million de personnes visitaient le vieux port de Québec.

Même s'il a pris une semaine à la ville de Québec pour s'accoutumer à la grande affluence de visiteurs, les problèmes de circulation, de stationnement, de nourriture, logement et autres étaient quand même raisonnables. Par exemple, le soir avant la St-Jean-Baptiste, la police urbaine de la ville déclarait n'avoir effectué que 14 arrestations et était satisfaite du déroulement des activités.

Arrivée hative

Partis de St-Malo au mois d'avril dernier, les voiliers étaient allés aux Bermudes rejoindre quelques autres gros navires qui arrivaient du Sud. Le 20 juin, ils étaient en grande majorité ancrés dans le golfe en attendant de monter le fleuve, accompagnés par les Pilotes du St-Laurent.

Ils commençaient donc leur arrivée à Québec le samedi 23, deux jours plus tôt que prévu. Le premier bâteau à toucher les quais du vieux port fut le Gorsch Foch allemand.

D'autres navires tel le Simon Bolivar vénézuélien avaient aussi dû rentrer hâtivement à cause de problèmes d'ancrage dans la baie en avant de Berthier, où les transatlantiques devaient se regrouper le soir, avant de rentrer triomphalement à Québec sous les yeux de plusieurs milliers de spectateurs.

S'attendant de voir les bâteaux entrer à voiles ouvertes, les visiteurs et résidents de l'endroit ont par contre été un peu déçus. Malheureusement, le vent soufflant toujours dans la direction contraire aux vaisseaux et le fleuve n'étant pas assez large pour louvoyer, ils devaient se mouvoir à l'aide de leurs moteurs. Les gens les appelaient les squelettes.

Il faut signaler que la majorité de ces navires étaient équipés de systèmes électroniques très sophistiqués.

La traversée a malheureusement été marquée d'un accident sérieux lorsque le Marquès britannique coulait dans la région des Bermudes entraînant 19 matelots vers la mort. Une section du quai avait été réservée pour commémorer ce pénible souvenir.

Après leur arrivée, les marins égayaient les rues de la ville en affichant leurs plus beaux costumes. Les matelots russes étaient les seuls à ne pouvoir débarquer de leur navire.

Quelques voiliers ne purent passer sous le pont de Québec mais la majorité des autres devaient se rendre à Montréal entre le 4 et 20 juillet. Environ une trentaine de ceux-ci devaient par la suite continuer jusqu'aux Grands Lacs.

La course officielle TRANSAT aura lieu à partir de Québec le 12 août prochain.

Québec en fête

Pendant 63 jours, la ville de Québec fourmillera d'activités. Avec ses trois milles carrés, le vieux port, coeur de la fête, permettra la visite de plusieurs vaisseaux. D'innombrables kiosques d'exposition et de vente jonchaient le site. Et à tout moment donné, des spectacles étaient présentés ici et là.

Mentionnons que plus de 1 500 spectacles étaient mis à l'horaire, c'est-à-dire entre 20 et 25 par jour. Par exemple, plusieurs milliers de personnes ont été attirées par le spectacle de son et lumière qui était projeté sur le parlement québécois. Cette présentation était produite au moyen de rayons laser lancés du haut du Château Frontenac.

En spectacle le vendredi 23 juin, malgré un vent froid, Robert Charlebois a attiré plus de 15 000 personnes.

Et naturellement, le lendemain 24, à la St-Jean Baptiste, la fierté des Canadiens-française se coulait douce. Par exemple, le 24 au soir, au bar Le Gaulois sur la rue Buade, tous les clients sans exception dansaient, chantaient et frappaient des mains.

Soulignons que pour le temps des festivités d'été, les débits de boisson avaient reçu la permission de prolonger la vente jusqu'à 5 h 00 du matin. Et même si la St-Jean était le dimanche, les bars ont fermé à 5 h 00 du matin.

Durant tout le long de la fête sous le thème "un été mer et monde", on pouvait facilement percevoir le sentiment d'identification et de fierté des Canadiens-français.

Somme toute, le Retour des Grands Voiliers est la première activité du genre à avoir une telle ampleur à travers le monde. Elle marquera grandement la vie française en Amérique et amènera aux "Canadiens" un souvenir inoubliable.

Marcel Ménard est journaliste au journal le Nord.



CBXFT cette semaine

Samedi 4 août

08h00 Jeux Olympiques
16h00 Le téléjournal
16h05 Jeux Olympiques
19h00 Téléjournal
19h20 Jeux Olympiques
22h00 Le régional
22h18 Film au téléciné: Silver Streak
24h15 Cinéma: Liquidez l'inspecteur Mitchell

Dimanche 5 août

08h00 Le jour du Seigneur
09h00 Magazine de la semaine verte
10h00 Jeux Olympiques
16h00 Téléjournal
16h01 Jeux Olympiques
18h30 Téléjournal
18h35 Jeux Olympiques
22h00 Le régional
22h18 Film au Téléciné: L'ami américain

Lundi 6 août

08h00 Jeux Olympiques compétitions
10h00 Téléjournal
10h10 Jeux Olympiques compétitions
14h00 Félix et Ciboulette
14h31 Les Schtroumpfs
15h00 Jeux Olympiques
16h00 Ce soir
16h05 Film au téléciné
16h25 Nouvelles du sport
16h30 Jeux Olympiques
20h00 Téléjournal
20h20 Le Point
20h30 Jeux Olympiques
22h00 Le régional
22h18 Film au téléciné: Le miracle des Loups

Mardi 7 août

08h00 Jeux Olympiques
10h00 Téléjournal
10h21 Jeux Olympiques
14h00 Félix et Ciboulette
14h31 Micropuce
15h00 Jeux Olympiques
16h00 Ce soir
16h05 Film au téléciné:
16h25 Nouvelles du sport
16h30 Jeux Olympiques
20h00 Téléjournal
20h20 Le point
20h30 Jeux Olympiques
22h00 Le régional
22h18 Film au téléciné: Mystères de Paris
24h10 Cinéma: Le mercenaire de nuit

Mercredi 8 août

08h00 Jeux Olympiques
10h00 Téléjournal
10h10 Jeux Olympiques
14h00 Félix et Ciboulette
14h31 Quatre amis fantastiques
15h00 Jeux Olympiques
16h00 Ce soir
16h05 Film au téléciné
16h25 Nouvelles du sport
16h30 Jeux Olympiques
20h00 Téléjournal
20h20 Le Point
20h30 Jeux Olympiques
22h00 Le régional
22h18 Film au téléciné: La fille à la valise
24h10 Cinéma:
24h10 Que la bête meure

Jeudi 9 août

08h00 Jeux Olympiques
10h00 Téléjournal
10h10 Jeux Olympiques
14h00 Félix et Ciboulette
14h31 Les aiguillages du rêve
15h00 Jeux Olympiques
16h00 Ce soir
16h05 Film au téléciné
16h25 Nouvelles du sport
16h30 Jeux Olympiques
19h00 Téléjournal
19h20 Le Point
19h30 Jeux Olympiques
22h00 Le régional
22h18 Film au téléciné: Meurtres
24h10 Cinéma: Moi y en vouloir des sous

Vendredi 10 août

08h00 Jeux Olympiques
10h00 Téléjournal
10h10 Jeux Olympiques
14h00 Félix et Ciboulette
14h31 Gaspard et les Fantômes
15h00 Jeux Olympiques
16h00 Ce soir
16h05 Film au Téléciné
16h25 Nouvelles du sports
16h30 Jeux Olympiques
19h00 Téléjournal
19h20 Le Point
19h30 Jeux Olympiques
22h01 Le régional
22h18 Film au Téléciné: Deux têtes folles
24h15 Cinéma: Le passager de la pluie

Le comité consultatif loue la commission

Winnipeg – Le comité consultatif élu par les céréaliculteurs auprès de la Commission canadienne du blé vient de déclarer que la Commission s'est méritée la reconnaissance de tous les milieux agricoles suite à son excellent travail au cours d'une campagne de commercialisation difficile.

Le Comité a noté dans une déclaration après la réunion régulière du 23 juillet que les exportations de céréales des Prairies pour la campagne 1983-1984 qui se terminera dans quelques jours devrait dépasser 30 millions de tonnes, chiffre que la Commision s'était donnée comme objectif voilà huit ans. Depuis cette date, les exportations des Prairies ont augmenté de moitié.

Le Comité a dit que l'objectif de la Commission se retrouvait à la base d'investissements massifs dans la manutention des céréales aussi bien par l'industrie que par le gouvernement, au nom des producteurs, et il remercie tous ceux qui ont rendu des exportations de cet ordre possible.

Les stocks de report vont être très bas en fin de campagne et la plupart des céréaliculteurs vont pouvoir livrer la totalité de leur grain. Toutefois, le Comité a ajouté qu'en dépit des résultats obtenus, il allait poursuivre l'étude de moyens qui permettraient de réduire le fardeau que représentent les stocks de report lorsque la totalité du grain ne peut pas être vendue.



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: CL48910 bfc Cold Lake (Alberta) Fournir et installer des fenêtres en aluminium, l'isolant et de parement (environ 111)

DATE DE FERMETURE: le mardreci 22 août 1984

DEPOT POUR DOCUMENTS: 925

Le Secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure avancée de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secrétaire Construction de Défence (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario), K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à

Edmonton, Calgary, Lloydminster, Red Deer, Grande Prairie, ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg

Canadä

Travaux publics Canada — Public Works Canada

A vendre

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à:
14 h 00 (HAR) le 5 septembre 1984.

Offre no. 9075-S25/86
Saskatoon, Saskatchewan
Vente d'intérêt à termes de location
Situé au 184 Première avenue

Les documents de soumission et la permission d'inspecter l'édifice peuvent être obtenus de: Marvin Burk, a/gérant en immobilier, Bureau régional de la Saskatchewan, 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan, S7L 6A8, téléphone: (306) 665-4651.

Chaque offre doit être remise sur la formule fournie par le ministère afin d'être considérée.

Pour de plus amples renseignements, contactez: R. Onishenko, Services immobiliers, Travaux Publics Canada, 4e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone: (403) 420-3284.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä



Gouvernement de la province de l'Alberta
Affaires municipales Alberta
Vente publique de terres

Le public est avisé que sous les provisions de l'Acte de la Recouvrerie de taxes, les Affaires municipales de l'Alberta feront des appels d'offres, par une vente aux enchères, au bureau des Affaires municipales de l'Alberta, Bureau du Service de l'Évaluation, Édifice Provincial, 4904 - 50 avenue, Bonnyville, Alberta le mercredi 15 août, 1984, à 10 h sur les terres suivantes:

District de l'amélioration No. 18
Pt. de la Sec., Sec., Twp., Rge., M., Acre
Pt. S.O., 2, 65, 2, 4, 6.28
(C. of T. 752036625)
Pt. N.O., 22, 56, 3, 4, 10.00
(C. of T. 802236317)
Pt. N.O., 14, 64, 3, 4, 36.76
(C. of T. 812139187)
S.O., 23, 64, 3, 4, 160.00
N.O., 1, 64, 6, 4, 158.00
N.O., 3, 64, 6, 4, 160.02

Chaque terrain sera mis en vente, sujet à approbation du ministre des Affaires municipales, et sujet à une enchère réservée et les réservations et conditions qui sont contenues dans le certificat existant du titre.

Les termes et les conditions de la vente seront annoncés pendant l'enchère ou peuvent être obtenus du soussigné.

Avant la vente aux enchères, le remboursement peut être sujet à tout paiement retardataire des taxes ou des coûts.

Daté à Edmonton, Alberta, le 9 juin 1984.

A.B. Brown,
Ministre

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les projets énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269 rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220 - 4e avenue s.e., Calgary (Alberta); 2221 Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 540, rue Arthur ouest, Thunder Bay (Ontario); 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario); sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 000272 - pour Pêches et Océans
Buffalo Point, Manitoba
Dragage par Contrat

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg (Manitoba); à Toronto et Thunder Bay (Ontario)

Date limite: **le vendredi 17 août 1984**

Dépôt: **50$**

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Activités socio-culturelles

Bonnyville:

du 9 juillet au 19 août Camps d'été pour les jeunes de 6 à 15 ans organisé par l'ACFA de Bonnyville: 826-5275.

du 11-12 août Foire agricole.

Calgary:

les 10-11 août La Folle Avoine et Richard Séguin en spectacle pendant le Calgary Folk Festival à l'Île Prince.

du 2 juillet au 17 août Camps d'été. de 5 et 6 ans: Les p'tits rayons de soleil; de 7 à 10 ans: Les parcs-soleil; de 11 à 15 ans: Les Camps Pleins Air; (Pour de plus amples renseignements: ACFA de Calgary: 262-7074)

Donnelly:

3-4 août Foire agricole de la rivière Smoky. Exposition, concours de tracteurs, danse, courses de chevaux, tournoi de balle, etc.

5 août La journée du Patrimoine à l'occasion du 50e de la Société Agricole

Edmonton:

20 au 28 octobre Théâtre français d'Edmonton: "Comédiens malgré nous" sept plaisanteries de Tchekhov. Des petits bijoux théâtraux réunis dans un spectacle où se produisent les comédiens les plus appréciés au TFE. Réginald Bigras, Gérard Guénette, Nicole Mallet, Anne Mansfield et André Roy. (Mise en scène: Pierre Bokor)

Fort McMurray:

4-5 août Journées du patrimoine: musique,danses, spectacles, mets ethniques, etc.

31 août au 3 septembre Festival du bleuet

Girouxville:

6 août Après trois semaines de travail intense dans le cadre des Ateliers Jeunesse '84, les jeunes de Girouxville seront fiers de montrer au public les créations de leurs chefs-d'oeuvres artistiques. Lors d'une exposition intitulée "Notre Patrimoine" que tous auront la chance d'admirer ces travaux à 19 h 30 au sous-sol de l'église de Girouxville.

Grande Prairie:

5 au 7 août Foire agricole: concours de tracteurs et de chevaux, exposition de produits agricoles, etc..

Morinville:

4-5 août Journée du patrimoine: musique, folklore, spectacles, mets ethniques.

Rivière-la-paix:

3 et 4 août Foire Agricole à Donnelly

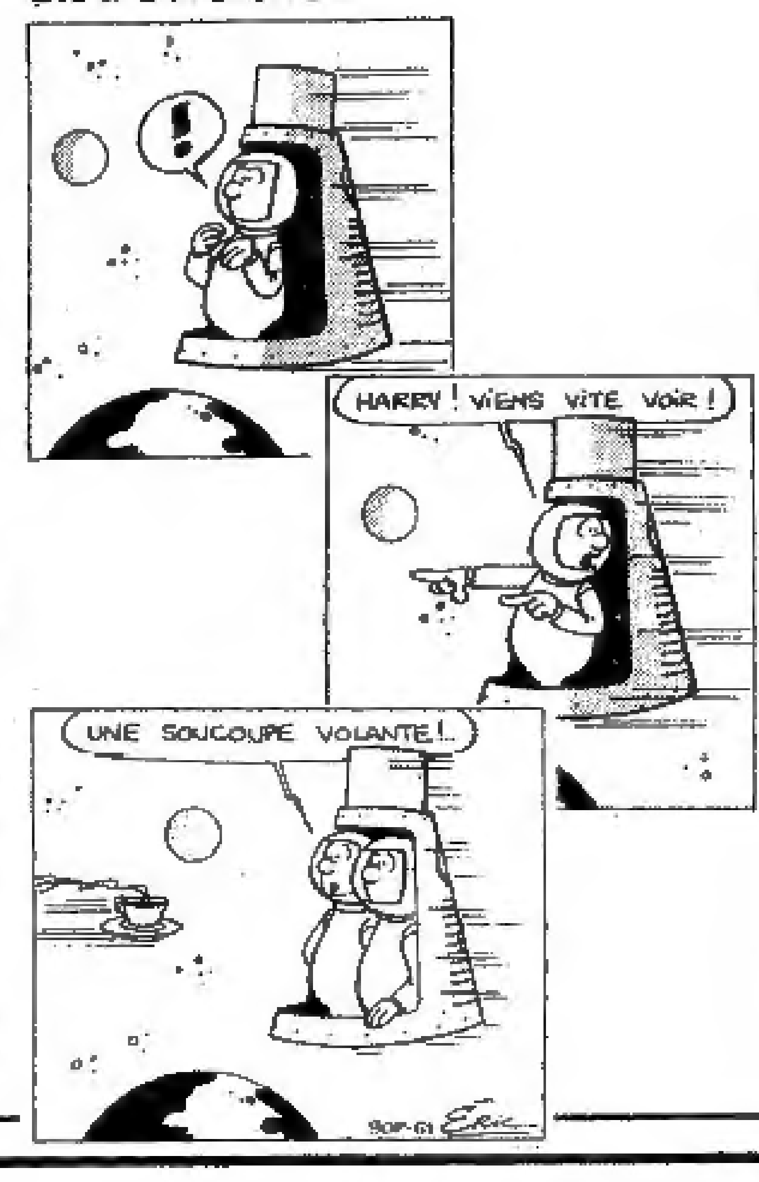
5 août Journée du patrimoine à Donnelly Festival du miel organisé par l'ACFA: 837-2026

St-Paul:

29 juillet au 11 août Vacances culturelles des classes d'immersion. Danses folkloriques, chansons etc.

31 août au 2 sept. Rodéo.

astronautes





Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Une absence remarquée

Oh! Mon Dieu! Déjà les Olympiques qui nous reviennent! C'est avec tout le panache, toutes les décorations et toutes leurs bébelles que les américains ont ouvert ces jeux la semaine dernière. Ah! la pureté du sport amateur! Ces magnifiques athlètes qui nous offrent leurs talents sous le "SMOG" de Los Angeles, et entre deux commerciaux de télévision (faut quand même que quelqu'un s'enrichisse avec tout ce flafla).

Etes-vous impressionés par les exploits répétés de l'équipe américaine? Qui ne le serait pas? C'est quand même beau de voir que nos voisins réussissent à remporter une médaille dans presque toutes les compétitions. Après tout, les américains recoivent toute une lutte des autres forces mondiales, tels les brésiliens, les espagnols, les jamaicains et les tibétains.

Encore une fois, je dois avouer souffrir d'une de mes trop nombreuses crises de négativisme, si vous me permettez mon propre petit vocabulaire médical. Je trouve très déplorable que certaines puissances, telles l'Union Soviétique et l'Allemangne de l'Est ne soient pas présentes à ces jeux. Ces deux pays, à eux seuls, possèdent probablement les meilleurs nageurs et les meilleurs cyclistes du monde. La politique mondiale nous force, encore une fois, à nous contenter de talents "secondo".

Plusieurs choses sont à repenser pour les futurs jeux. Premièrement, et choses assez évidentes d'ailleurs, il ne faudra plus tenir ces jeux en des pays trop, comment dirais-je?... présents dans l'actualité politique et économique. En 1980, les jeux furent tenus à Moscou et les américains ont boycotté. Est-ce que ceux-ci s'attendaient réellement à voir apparaître les uniformes du CCCP? En 1972, les jeux de Munich furent tachés par les coups de mitraillettes et ceux de 1968 sont encore contestés à cause de l'altitude qui avait permis aux athlètes d'abaisser de nombreuses marques mondiales. Il faudrait donc choisir un endroit comme le Canada comme site des jeux. Pays relativement impartial au niveau mondial, où le climat est passable et qui permetttrait à la télévision américaine de présenter son "show' en direct.

Deuxièmement, il faudrait penser à un système quelconque pour pénaliser les pays qui décident de ne pas à se présenter aux jeux pour une certaine raison. Par exemple, pensez-vous sérieusement que les américains auraient boycotté les jeux de Moscou s'ils avaient payé le pris d'une suspension à leurs propres jeux de Los Angeles?

De cette façon, on aurait les meilleurs athlètes au monde, peu importe leur nationalité. Et finalement, si la fédération internationale pouvait comprendre que le système nord-américain fonctionne au détriment de l'amateurisme, on pourrait réellement voir à l'oeuvre les meilleurs athlètes, et non seulement les amateurs. C'est plutôt facile pour les Soviets de conserver leur statut amateur en vivant des profits gouvernementaux. En comparaison, les américains et canadiens doivent choisir entre la gloire amateur (et éphémère) et la capacité d'apporter du pain sur la table. Assez ridicule merci.

De toutes façons, il nous reste à apprécier ces semi-jeux olympiques pour ce qu'ils sont supposés représenter. Il nous faut encourager nos athlètes canadiens qui obtiennent et obtiendront plus de médailles qu'à l'ordinaire à cause de l'absence des petits communistes. Et puis, après tout, il n'y aura aucune inscription à l'envers de leurs médailles à l'effet que "les russes n'y étaient pas"!

Bonne semaine!



A VENDRE

Maison à vendre par le propriétaire 1,300 pieds carrés sous-sol fini avec foyer et sauna idéal pour famille avec enfants, 8931 - 146e rue. Tél: 483-1622.

A vendre résidentiel et commercial chalet face au lac situé à Mulhurst Pigeon Lake, environ 50 milles d'Edmonton. $70,000. Appelez 389-3949.

Maison mobile à vendre, 2 chambres à coucher. Tél. 468-1442.

A vendre une roulotte 1975 Fleet Crest 18 pieds. Demande 4,000$ ou meilleur offre. Pour plus amples renseignements: 468-0542.

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2695.

Domestiques

Maman d'expérience ne fumant pas aimerait s'occuper de bébés naissants allant jusqu'à 4 ou 5 ans à partir de septembre. Situé dans Parkview. Composez le 484-7109.

"Je désirerais une personne responsable pour le soin de ma fille pour l'année scolaire 84/85. Non fumeur. Carmen, Pineview, St-Albert, 458-6314.

Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 5-8 jours par mois - NON fumeur. Rita, Blue Quill 436-3595.

Etudiante du conservatoire de Toronto donnera des cours (privés ou en classe) de piano et/ou de théorie. Tous les niveaux sont le bienvenus. Pour de plus amples renseignements appeler Emmy à 469-1779.

Besoin de filles pour travailler dans une maison privée. Pour plus de renseignements 481-7777 demandez Brigitte.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277.

Le Secrétariat permanent des peuples francophones, lieu de rencontre de la francophonie nord-américaine.

Par Robert Landry

Situé à deux pas du Vieux Port de Québec, le Secrétariat permanent des peuples francophones (S.P.P.F.), reçoit tout au long de l'été des visiteurs et membres des communautés francophones canadiennes et d'ailleurs. Ce Secrétariat permanent, fondé le 28 octobre 1981, a pour but de répondre à des besoins exprimés lors des Rencontres francophones qui se tiennent chaque année à Québec au cours de l'été.

Le secrétariat se veut également un point de rencontre et d'échange culturel francophone en plus d'être éducatif pour plusieurs francophones qui connaissent mal les communautés canadiennes françaises et américaines d'Amérique.

La S.P.P.F., corporation sans but lucratif, subventionné par le gouvernement du Québec, a pour rôle de faire connaître les milieux très variés de la francophonie dan sle monde et principalement de la francophonie nord-américaine. Il sert d'instrument de coopération et de diffusion de l'information autant à l'occasion des Rencontres annuelles qu'à la faveur des activités du secrétariat à longueur d'année.

Mais le S.P.P.F. n'est pas une organisation passive. Plusieurs activités sont organisées en collaboration avec une commission consultative de programmation composée de représentants venant de la Louisiane, de la Californie, du Mid-Ouest, de la Nouvelle-Angleterre, de l'Ouest canadien, de l'Ontario, de l'Acadie et du Québec. Près d'une douzaine de membres font partie de cette commission représentant autant d'organismes francophones.

Le S.P.P.F. compte également à son programme, dans le cadre des Rencontres francophones de Québec, deux distinctions honorifiques décernées par le Conseil de la langue française à des personnalités ayant contribué d'une manière particulière à l'évolution de la culture française de leur communautés. Les deux décorations sont d'une part, l'Ordre des francophones d'Amérique et d'autre part, Le prix 3 juillet 1608 qui souligne l'anniversaire de la fondation de Québec doté d'une bourse de $5,000 offerte à chaque année à une personne éminente pour sa contribution à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.

Notons aussi que les rencontres qui ont eu lieu grâce au S.P.P.F. ont donné lieu à la fondation de diverse associations tel: l'Association Québec-Louisiane ainsi que l'Association Québec-Acadie.

Enfin, lors de la venue des grands voiliers à Québec, le S.P.P.F. a reçu plusieurs groupes dont un groupe d'Acadiens qui s'étaient rendus à Québec à bord du voilier de classe "C" le Rara-Avis participant au programme Cap-Espoir. Ceux-ci ont pu visiter la salle d'exposition du Secrétariat qui comprend entre autres la liste complète des hebdomadaires et quotidiens francophones d'Amérique du Nord. Les jeunes acadiens ont également pu rencontrer les jeunes étudiants embauchés par le S.P.P.F. originaires des différentes régions francophones du Canada qui leur ont parlé de leur coin de pays et de leurs communautés francophones respectives.

Les journalistes francophones membres de l'Association de la presse francophone hors Québec (A.P.F.H.Q.) présent à Québec pour la venue des grands voiliers sur l'invitation du Ministère des affaires intergouvernementales du Québec ont été très bien reçus par le S.P.P.F. et profitent de l'occasion pour suggérer aux francophones visitant Québec de se rendre aux bureaux et salle d'exposition du Secrétariat permanent des peuples francophones, la visite en vaudra sûrement la peine. Les bureaux du S.P.P.f. sont situés dans le Vieux Québec à l'adresse; 129, *Côte de la Montagne, Québec, Qc. G1C 4E6. Tél: (418) 692-5177.*

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Du satellite au foyer grâce au système de diffusion directe: le C.R.T.C. annonce sa politique. Avis 84-195. Le C.R.T.C. a annoncé le cadre réglementaire pour la distribution des services de radiodiffusion directement du satellite au foyer, par l'entremise des satellites canadiens. La distribution des services de radiodiffusion du satellite au foyer est un développement technologique récent qui permet l'installation individuelle d'antennes paraboliques privées pour capter des émissions de télévision directement du satellite sans faire appel aux services de câblodistribution. "Les Canadiens qui, par exemple, n'ont pas accès présentement aux signaux de la télévision conentionnel ou aux services de câble peuvent de fait déjà recevoir avec leur propre antenne parabolique une vaste gamme de services par satellite", a délcaré le président du C.R.T.C., M. André Bureau. Il a ajouté que, "l'approche que nous privilégions aujourd'hui reflète notre volonté de maintenir la réglementation à son minimum. Elle vise à encourager l'évolution continue des services actuels et à établir le cadre réglementaire pour l'établissement de nouveaux services par satellite." De l'opinion du conseil, tel qu'indiqué dans l'avis, les licences des services de télévision conventionnelle ou de télévision payante déjà acheminés par satellite, n'excluent pas la possibilité de recevoir ces services directement au foyer. De plus le C.R.T.C. a conclu qu'il serait "inutile d'imposer d'autres exigences en matière de réglementation aux titulaires de ces services présentement distribués par satellite simplement pour permettre leur réception au satellite au foyer au sein de l'aire que comprend la licence du *réseau*".

Toutefois, toute proposition visant à étendre l'aire de desserte de services de radiodiffusion existants au moyen de l'acheminement direct au foyer par satellite nécessiterait une modification de la licence actuelle. Enfin, tout nouveau projet de service par satellite (service non disponible pour l'instant par un émetteur de télévision conventionnelle ou par d'autres moyens), exigerait l'émission d'une nouvelle licence par le Conseil. A l'égard des services de diffusion direct par satellite de grande puissance (d.d.s.), compte tenu de son examen de la situation à ce jour, le conseil estime qu'aucune mesure réglementaire ne sera nécessaire dans un proche avenir. La planification pour les prochains systèmes d.d.s. devra tenir compte des nouvelles technologies telles que le service de communication multivoies, la télévision à définition améliorer et la télévision à haute définition.

Dans son avis, le Conseil a aussi réitéré son intention (Décision télécom CRTC 84-9 publiée *le 20 février 1984*) de tenir une instance ayant trait à l'examen du programme de construction de Télésat Canada pour remplacer quelqu'uns de ses satellites actuels par des nouveaux. Dans le cadre de cet examen, le Conseil voudra étudier les moyens de répondre le mieux aux exigences en matière de radiodiffusion ainsi qu'aux besoins d'autres usagers.

Renseignements: Services d'information, Ottawa, Ontario K1A 0N2 (819) 997-0313 Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Barrington Tower, Halifax (N.-É.) (902) 426-7997 - Complexe Guy Favreau, Montréal (Qué.) (514) 283-6607 - Édifice Kensington, Winnipeg (Man.) (204) 949-6306 - 700, West Georgia, Boîte 10105, Vancouver (C.B.) (604) 666-2111.

Canada

La nouvelle politique d'exportation du gaz naturel ouvre la voie à des tarifs négociés

Calgary - Les exportateurs de gaz naturel canadien auront la possibilité de déterminer par voie de négociation avec leurs clients des prix de vente de leur produit qui seraient applicables dès le 1er novembre 1984, a annoncé le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, M. Gerald Regan. En vertu de la nouvelle politique, les exportateurs peuvent s'en tenir au régime actuel de prix à deux volets, ou négocier avec l'acheteur un prix qui devra ensuite faire l'objet d'un examen de la part de l'Office national de l'énergie (ONE), suivant les critères établis, puis être entériné par le gouvernement.

"À court terme, la nouvelle politique devrait stabiliser les ventes de gaz à l'exportation", a déclaré M. Regan. "À moyen et à long termes, elle fournira aux exportateurs des débouchés plus nombreux. Nous prévoyons que cette politique mènera à une augmentation des ressources d'autofinancement des producteurs, à une intensification de l'activité de l'industrie du gaz naturel, à la création d'emplois pour les Canadiens, à l'affermissement de la position du dollar sur les marchés de change étrangers, et à une hausse des revenus pour les provinces productrices et le gouvernement du Canada. De plus, ceux qui préconisent de nouveaux projets d'exportation comme Venture seront au courant des règles qui s'appliqueront en égard aux futures exportations", a-t-il ajouté.

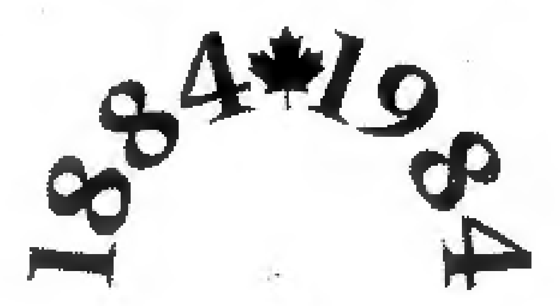
Le Canada a depuis longtemps comme politique d'autoriser l'exportation des volumes de gaz naturel excédentaires aux besoins canadiens prévisibles. Le volume des ventes à l'étranger a fléchi depuis quelques années sous l'effet de changements survenus sur les marchés américains et de l'augmentation de la concurrence sur les marchés desservis par le gaz naturel canadien. La nouvelle politique donnera aux exportateurs la souplesse requise pour relever les défis que pose la concurrence sur certains marchés.

"Le travail effectué par un groupe de travail formé de représentants des gouvernements du Canada, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique a beaucoup facilité au gouvernement fédéral la tâche de formuler cette politique", a dit M. Regan. Le groupe a travaillé en étroite collaboration avec les exportateurs de gaz et l'industrie gazière.

En vertu du processus d'examen de l'ONE, les exportateurs devront démontrer que les contrats qu'ils ont négociés entraîneront des retombées économiques plus avantageuses pour le Canada que le régime actuel, et que ces ententes sont conformes à l'intérêt national. Autre condition importante, le prix du gaz exporté ne devra pas être inférieur au prix payé par les Canadiens.

M. Regan a ajouté: "Ces nouvelles règles pour l'exportation du gaz naturel se conjuguent avec un ensemble de dispositions pour le marché intérieur au moyen desquelles le gouvernement fédéral veille à accroître les ventes de cette ressource, depuis quelques années. L'expansion des réseaux de distribution du gaz dans l'Est du Canada, les mesures incitatives pour en stimuler les ventes dans le secteur industriel et les programmes de substitution qui visent à remplacer le pétrole par d'autres combustibles, y compris le gaz naturel, voilà autant d'illustrations de ces mesures.

"Grâce aux modalités de l'entente entre les gouvernements du Canada et de l'Alberta sur la tarification, les prix du gaz naturel à l'intérieur du Canada sont demeurés stables depuis près de deux ans. Le plan d'incitation pour l'industrie, qui a été annoncé récemment, reflète le souci de souplesse de la part du gouvernement canadien en matière de prix, autant pour les marchés intérieurs que pour les ventes à l'étranger. Dans le contexte de discussions qui pourraient se dérouler dans l'avenir avec la province de l'Alberta, nous serons disposés à envisager la possibilité de remplacer les régimes existants de tarification intérieure du gaz naturel par des formules qui répondent mieux aux impératifs du marché".



mots croisés

PROBLEME 5646

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2								■				
3					■						■	
4				■				■		■		
5					■							
6			■					■				
7				■				■				■
8						■			■			
9		■					■				■	
10						■						
11			■							■		■
12					■					■		

HORIZONTALEMENT

1–Précédant la naissance. – Légumineuse.
2–Servent à soulager. – Prén. masc.
3–Emietté. – Lac d'Ethiopie.
4–Poss. – Sept. – Obtenu.
5–Paradis. – Art de manier les armes blanches.
6–Nég. – Vigoureux. – Grimace.
7–Tesson. – Héros américain. – Ville des Pays-Bas.
8–Construit. – Préfixe. – Fit usage.
9–Ragoût. – Fl. torrentueux de France.
10–Enlèvent. – Digne de compassion.
11–Sans ornement. – Presser, fouler.
12–Ne dis point. – Lieu où l'on bat le grain. – Neuf.

VERTICALEMENT

1–Offriront.
2–Apporter un remède. – Cause la mort de.
3–Mise en circulation. – Amaigri.
4–Venue au monde. – Dans enfermer. – Couvrent les mains.
5–Prép. lat. – Ch.-l. de c. (Corse).
6–Petite coiffe de toile pour les nouveaux-nés. – A lui.
7–Seconder. – De l'alphabet grec.
8–Table de pierre creusée en bassin.
9–Démesuré. – Foyer de la cheminée.
10–Roi d'Israël. – Couvert d'une couche d'iodure.
11–De l'alphabet grec. – Touchées, peintes. – Poli.
12–Placée. – Article.

mots cachés

10 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	A	S	E	R	A	R	E	M	E	N	T	R	O	U
2	E	T	I	L	E	E	I	T	U	O	T	R	A	I	U
3	D	T	L	A	X	O	D	A	R	A	P	U	N	T	S
4	N	E	X	I	A	F	E	C	O	D	A	N	M	O	U
5	O	N	F	E	T	E	S	T	R	M	K	C	U	U	U
6	C	T	R	O	U	A	E	T	E	E	E	C	T	H	V
7	E	E	E	R	U	D	E	S	N	O	I	R	I	N	E
8	S	E	C	N	O	R	N	N	O	S	L	A	L	E	N
9	E	R	I	C	C	O	O	T	U	A	L	T	E	H	I
10	I	E	T	E	V	I	C	R	E	L	E	K	I	A	R
11	S	R	U	O	T	T	E	E	R	I	M	R	A	I	S
12	T	F	Q	U	U	E	S	X	E	V	E	E	K	E	C
13	R	O	L	E	S	R	E	E	N	E	N	S	E	N	C
14	O	O	S	E	L	I	A	V	A	R	T	O	R	T	L
15	S	S	N	O	I	T	A	L	E	R	E	T	I	V	E

Adroit
ailes
attente

Civet
cratères

Durée

Elite
éviter

Fête
fixer
four
frère

Mère
mutiler

Noces
noir

Occire

Paix
paradoxal
pareillement
partout
ponts
porte

Ramer
rarement
raser
relations
renouer
rides
rôles
ronces

Salive
seconder
socle
solutionner
sorts
soucis
souvenirs

Tact
taxer
tiret
tourneraient
travail
tours
trot
tronc
trou*

Vexer

Réponse du no.: DOMESTIQUE

PROBLEME 5641

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	Z	O	K	E	R	I	T	E	■	L	A
2	V	I	S	E	R	■	X	A	V	I	E	R
3	O	A	■	P	O	T	■	■	I	L	E	T
4	V	E	R	I	D	I	C	I	T	E	■	I
5	I	L	E	■	E	R	E	B	E	■	A	S
6	V	I	N	E	R	■	R	N	■	E	S	T
7	I	N	T	R	A	I	T	■	R	E	S	I
8	P	E	R	E	■	R	A	S	■	C	O	Q
9	A	■	E	T	R	O	I	T	E	■	R	U
10	R	U	E	R	■	M	N	■	T	A	T	E
11	E	R	■	I	■	I	E	N	A	■	I	■
12	■	I	R	E	N	E	■	E	L	I	R	E

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

La chance sera avec vous mais elle vous conseille de travailler avec une sage lenteur plutôt que dans la précipitation et du souci de rendement si vous voulez parvenir à un résultat réellement intéressant.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Il vous faudra réunir toute votre énergie pour faire face à des situations compliquées. Les évènements vous entraîneront malgré vous. Heureusement que votre subtilité vous inspirera les attitudes qui conviendront.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Vous échapperez provisoirement aux obligations quotidiennes et vos espoirs se tourneront vers une sorte de renouveau propre à vous donner un enthousiasme plus vif. Profitez de cette chance, sans vous laisser emporter par des rêves.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Votre insouciance ne plaira pas tellement à l'être cher. Vous semblerez vraiment fâché avec l'exactitude mais si vous aimez traîner avec vos amis et connaissances, on peut imaginer bien des choses si on est un peu jaloux de vous.

LION



du 23 juillet au 23 août

Il suffit d'un détail pour que la vérité apparaisse et ce détail-là sera d'importance en ce qui vous concerne. Vous prendrez de bonnes résolutions; ce sera déjà un pas de franchi.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Laissez sommeiller vos idées; il convient parfois de savoir observer avant de se lancer tête baissée vers l'inconnu. Vous aurez de la chance aux jeux du hasard. Votre humeur s'améliorera.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

La courant de chance qui soufflera dans votre direction vous rendra optimiste. Vous agirez et vous vous dépenserez sans compter pour atteindre les buts que vous vous êtes fixés.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Votre route présente de nombreux tournants énigmatiques. Tout dépend du genre d'idéal auquel vous aspirez. Si vous poursuivez un but strictement matérialiste, vous risquez d'être profondément déçu.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

A la suite d'événements inexplicables, il vous arrive peut-être de vous demander si vous n'avez pas été le jouet de circonstances étranges. Vous êtes en effet sous une dominante très indignante.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Il serait trop facile de tirer des conclusions sur ce qui se passe actuellement, car la vie a des hauts et des bas. Vous avez au coeur une souffrance qui vous ronge et vous aimeriez bien pouvoir la confier à quelqu'un.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Des événements d'ordre affectif interviendront et perturberont votre rythme de travail, votre concentration mentale, votre rendement; vous serez déprimé et cela peut vous faire gâcher des résultats déjà acquis.

POISSONS



du 20 févr. au 20 mars

Un certain apaisement des tensions se dessine mais vous ne pourrez pas retrouver pleinement votre équilibre et les solutions ne pourront être trouvées. Ne vous sous-estimez pas.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9 h et 10 h 30

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8700 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Rapport annuel de la SCA pour l'exercice 1983-84

Ottawa, le 16 juillet 1984 — Dans son dernier rapport annuel, la Société du crédit agricole Canada fait état du rôle important qu'elle a joué dans l'octroi de crédit à long terme aux agriculteurs canadiens pendant l'exercice 1983-1984.

"La Société a prêté la somme record de $758.1 millions à 5,738 clients, ce qui représente une augmentation de 23.4 pour cent par rapport à l'exercice précédent", de déclarer le président de la SCA, Eiliv H. Anderson. "Ce montant comprend les $175.4 millions accordés dans le cadre du Programme spécial d'aide financière à l'agriculture, aux termes duquel les agriculteurs bénéficient d'une remise d'intérêt de quatre pour cent pendant deux ans".

Ce fut une année difficile pour les agriculteurs, de continuer M. Anderson. Nous en avons tenu compte en augmentant notre provision pour créances douteuses. D'ailleurs, cette augmentation explique en grande partie la perte de $56.7 millions paraissant dans les états financiers de la Société. En termes simples, la provision pour créances douteuses au bilan est une estimation des pertes futures sur les prêts en cours à la fin de l'exercice".

Les arrérages auprès de la Société sont passés de $76.4 millions l'année dernière à $170 millions cette année. Toutefois, plus de 87 pour cent des 80,112 prêts de la Société étaient en règle à la fin de l'exercice, le 31 mars 1984.

Par le biais de ses programmes de services consultatifs et de recouvrement, la Société identifie les comptes en difficulté et s'efforce de trouver une solution avec l'emprunteur avant que les arrérages ne prennent trop d'ampleur. A l'heure actuelle, plus de 4,200 exploitations agricoles bénéficient des services consultatifs de la Société.

"Tant et aussi longtemps qu'il existe une chance de redresser la situation financière d'une entreprise agricole, la Société s'abstient de recouvrir son investissement, car elle se doit d'aider les agriculteurs à traverser cette période difficile", d'affirmer le président de la SCA.

Statistique régionales
Alberta 964 - 142,635$.

Le Franco, en Alberta depuis 1928

Juges unilingues

La cause ira en Cour suprême

Ottawa (PC) - La Cour suprême du Canada a accepté hier d'entendre la cause de francophones du Nouveau-Brunswick qui veulent faire interdire à tout juge unilingue anglophone de présider des procédures qui se déroulent en français.

Le plus haut tribunal du pays a en effet accordé la permission d'en appeler à la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick qui conteste la décision de la Cour d'appel de cette province parce que l'un des juges qui a entendu une cause qui se déroulait uniquement en français ne parlait pas cette langue.

Selon la SANB, cette situation viole à la fois les règles de justice naturelle, la Constitution du Canada et les lois du Nouveau-Brunswick.

Cependant, il est possible que la Cour choisisse de jumeler cette cause avec une autre, provenant du Manitoba, et portant sur l'usage d'un interprète par un juge unilingue.